

# AIDE ANYA À SE RENDRE AU COLLÈGE



Il est peut-être difficile d'aider votre enfant à poursuivre des études postsecondaires. Vous avez toutefois accès à une subvention du gouvernement pour y parvenir.

En premier lieu, vous devez ouvrir un Régime enregistré d'épargne-études (REEE) sans frais afin de pouvoir soumettre une demande de subvention pour votre enfant. Si votre enfant est admissible au Bon d'études canadien, vous pouvez recevoir jusqu'à 2 000 \$ sans même devoir faire une contribution familiale. Plus de 800 000 enfants en ont bénéficié.



ÉducAVENIR

[www.SmartSAVER.org/reeeussite.ca/](http://www.SmartSAVER.org/reeeussite.ca/)